CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N 4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO **E-E117036** **VALABLE JUSQU'AU** **27/09/2023**

ÉDITÉ LE **20/06/2022**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/2001
Forme juridique : SAS

Capital : 1 121 232

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOBIGNY 301340584

Siret : **301 340 584 06324**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 58763113

Assurance Responsabilité Civile :
XL INSURANCE XFR00016500LI/FR000165001LI

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2022

Raison sociale : **ENGIE HOME SERVICES SAINT ETIENNE (AGENCE)**
Sigle : CGST SAVE
PARC DE LA CHAUVETIERE
22 RUE DU VERCORS
42100 SAINT ETIENNE

Téléphone : 04 77 32 50 62 **Fax :** 04 77 37 59 65
Portable :

Site Internet : engie-homeservices
E-mail : fabienne.merite@engie.com

Responsabilité légale :
BIGAUD YANNICK PRÉSIDENT

Effectif moyen : 34 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	09/06/2022
5261	Entretien et maintenance d'installation de chauffage avec chaudière en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	26/09/2019

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT

AGENCE DE VALENCE
IMMEUBLE LE SUD - BATIMENT A
497 AVENUE VICTOR HUGO
B.P. 102
26904 VALENCE CEDEX 9

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.